

Technicien (ne) de maintenance en électronique grand public

RNCP210 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255r
Code(s) ROME	I1402, I1305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien (ne) de maintenance en électronique grand public réalise la maintenance corrective et parfois préventive des équipements électroniques audio et vidéo. Ses fonctions se répartissent selon trois grandes activités :

1. Installation et mise en service des équipements chez les clients (home cinéma, son Dolby Pro Logic) : le (la) technicien (ne) assure leurs réglages, étalonnages, paramétrages et forme le client à l'utilisation. Il (elle) résout les dysfonctionnements liés à l'installation (panne 1er niveau). Cette activité nécessite des compétences en connectique, en lecture de notices et en utilisation d'équipements divers, le tout en situation directe avec le client.

2. Maintenance de 2ème niveau : en contact avec le client, il (elle) comprend sa demande et fournit l'assistance nécessaire : premiers contrôles visuels de l'état du matériel, réalisation du prédiagnostic pour constater l'anomalie et décision pour la suite du traitement. Selon la gravité de la panne, il (elle) intervient immédiatement ou il (elle) transfère vers l'atelier. Suivant l'enseigne et en fonction du coût du produit, une solution commerciale type est appliquée. Quelle que soit l'opération, une fiche de réception ou une facture doit être établie. Ces opérations peuvent être réalisées au domicile des clients, dans un service après-vente d'un magasin spécialisé ou de la grande distribution, voire aujourd'hui de plus en plus à distance par téléphone.

3. Maintenance de 3ème niveau : à l'atelier, le (la) technicien (ne) vérifie les symptômes décrits sur la fiche de travail en faisant un diagnostic complet. Il (elle) localise le dysfonctionnement en pratiquant les mesures et les contrôles préconisés ou en mettant en œuvre les procédures de tests. En s'appuyant sur la documentation technique il (elle) dépanne et procède aux essais, réglages et vérification de conformité. Il (elle) remplit le compte rendu d'intervention. Dans ce type d'activités, il (elle) a peu de contact avec les clients, doit posséder une forte compétence en électronique et maîtriser parfaitement l'instrumentation de mesures.

Selon le type et la taille de l'entreprise, le (la) technicien (ne) peut être amené à tenir les trois activités (entreprises de type artisanal, petits commerces) ou au contraire être spécialisé dans l'une d'entre elles (grande distribution alimentaire ou spécialisée).

L'activité d'atelier se rencontre dans les plates-formes de service après-vente (SAV) d'entreprises de la grande distribution, qu'elles soient spécialistes ou à dominante alimentaire, et dans les stations techniques agréées. Le travail se pratique en équipe et les horaires sont plutôt réguliers. Le (la) technicien (ne) travaille debout ou sur une chaise haute, l'appareil à réparer se trouvant sur son établi ou sur une table roulante.

En clientèle, le (la) technicien (ne) travaille souvent seul (e) et peut rencontrer plus de contraintes : horaire de présence du client à domicile, travail le samedi, clients mécontents. Il (elle) utilise une fourgonnette de l'entreprise

pour ses déplacements et son rayon d'action peut varier de 30 à 60 kilomètres. Le service 'hot line' génère un stress supplémentaire.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. INSTALLER ET METTRE EN SERVICE LES APPAREILS DE L'ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC (EGP)

Réaliser la livraison des téléviseurs grand écran, des ensembles vidéo raccordés (exemple : home cinéma) en clientèle.

Contrôler la conformité des alimentations électriques en utilisant les appareils de mesure appropriés de son domaine et conseiller le client s'il y a lieu.

Contrôler la conformité de la distribution en signal en utilisant les appareils de mesure appropriés de son domaine et conseiller le client s'il y a lieu.

Interconnecter les appareils de l'électronique grand public (EGP) en utilisant les notices d'utilisation et en respectant les consignes de sécurité.

Configurer, régler, paramétrer les appareils de l'électronique grand public (EGP) et en contrôler le bon fonctionnement (se référer aux notices d'utilisation si besoin).

Analyser, localiser et remédier aux dysfonctionnements de 1er niveau ainsi qu'à ceux liés à l'installation des appareils de l'électronique grand public (EGP).

Réaliser la mise en service et la démonstration (face au client) des appareils électronique grand public.

Finaliser ses interventions d'installation et de mise en service électronique grand public (EGP) dans un cadre administratif, organisationnel et comptable.

2. EFFECTUER LE DIAGNOSTIC ET REALISER LA MAINTENANCE DE 2EME NIVEAU AFNOR DES APPAREILS DE L'ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC (EGP)

Planifier et organiser sa charge de travail pour la journée de maintenance en atelier et sur site.

Poser un diagnostic sur les appareils de l'électronique grand public (EGP) (panne simple, répertoriée, 2ème niveau AFNOR) en utilisant les appareils de mesure appropriés et la documentation technique des appareils électronique grand public (EGP).

Identifier les causes de panne (2ème niveau AFNOR) et remettre en état les appareils de l'électronique grand public (EGP).

Réaliser la démonstration de l'appareil dépanné (face au client) et argumenter son intervention.

Finaliser ses interventions de maintenance électronique grand public (EGP) sur site dans un cadre administratif, organisationnel et comptable.

3. EFFECTUER LE DIAGNOSTIC ET REALISER LA MAINTENANCE DE 3EME NIVEAU AFNOR DES APPAREILS DE L'ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC

Poser un diagnostic sur les appareils de l'électronique grand public (EGP) (en panne non répertoriée, 3ème niveau AFNOR) en exploitant la documentation technique et les outils d'aide au diagnostic.

Dépanner et remettre en état les appareils de l'électronique grand public (EGP) en panne non répertoriée.

Elaborer une méthode de dépannage pour localiser les pannes non répertoriées des appareils de l'électronique grand public (EGP).

Effectuer la mise en conformité des appareils de l'électronique grand public en exploitant l'instrumentation de métrologie spécifique électronique grand public (EGP).

Assurer sa veille technique et technologique en électronique grand public.

Finaliser ses interventions de maintenance électronique grand public (EGP) en atelier dans un cadre administratif, organisationnel et comptable .

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Service après-vente (SAV) produits bruns de la grande distribution alimentaire (GSA). Service après-vente (SAV) produits bruns de la grande distribution spécialisée (GSS).

Station technique agréée des constructeurs d'appareil électronique grand public.

Petite et moyenne entreprise (PME) de service après- vente (SAV) produits bruns (technicien artisan).

Entreprises tous secteurs assurant la maintenance des appareils électroniques audio-visuels.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Agent (e) de maintenance en télévision couleur.

Agent (e)d'intervention en électronique grand public.
Dépanneur (se) de matériel électronique grand public.
Dépanneur (se) radio télé.
Technicien (ne) service après-vente en matériel 'électronique grand public'.
Technicien (ne) services en électronique grand public.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Selon les conventions collectives nationales des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'électroménager.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X76 — Mainténiciens en biens électrodomestiques · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 033
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X76 — Mainténiciens en biens électrodomestiques G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/210/>